

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tenue d'un BAPE pour le projet d'hydrogène : Enbridge Gaz Québec accueille avec ouverture les préoccupations citoyennes

Gatineau, le 16 septembre 2025. Enbridge Gaz Québec prend acte de la volonté du Conseil municipal de la Ville de Gatineau de demander au ministère de l'Environnement (MELCCFP) la tenue d'un BAPE pour son projet d'hydrogène dans l'Est de la Ville. Comme elle le fait dans l'ensemble de ses projets, Enbridge Gaz Québec est prête à se conformer à toutes ses obligations réglementaires, et aux exigences gouvernementales.

L'entreprise salue l'ouverture et les propos positifs partagés par plusieurs intervenants rencontrés ces dernières semaines quant à la vision innovante qu'apporte ce projet à la décarbonation de la région. Elle réaffirme comprendre les inquiétudes légitimes des résident.e.s au sujet du tracé de son hydrogénoduc en zone résidentielle.

L'entreprise continue d'être en mode écoute des citoyen.ne.s, des élu.e.s de la Ville, et du gouvernement, pour présenter son projet, son état d'avancement et fournir des réponses à l'ensemble de leurs questions, dans un esprit d'ouverture et de collaboration.

Un projet non assujéti au BAPE

Enbridge Gaz Québec rappelle que des démarches ont déjà été effectuées auprès du BAPE en juin 2023. Il avait été alors confirmé que le projet d'hydrogène (H2), par sa nature, n'entre pas dans les critères de réalisation d'un BAPE.

- Volontairement, l'entreprise avait choisi de présenter son projet durant deux soirées portes ouvertes dans les secteurs de Buckingham et Masson-Angers en février 2024. Une option de participation en ligne était également offerte. Ces participations publiques ont permis de porter à la connaissance d'Enbridge Gaz Québec les spécificités de certaines zones de passage identifiées, apportant des données précieuses à l'étude du tracé.
- Depuis, plusieurs études et analyses techniques ont été entreprises, dont certaines sont encore en cours, afin de s'assurer d'une conception sécuritaire de la conduite d'hydrogène. Elles étudient notamment : la zone d'impact, les matériaux à utiliser, les plans d'urgence et de détection des fuites, les impacts sociaux, environnementaux, techniques et économiques.
- Enfin, des organismes réglementaires indépendants d'Enbridge Gaz Québec ont la responsabilité de s'assurer que le projet respecte bien l'ensemble des normes.

La sécurité est au cœur des engagements d'Enbridge Gaz Québec depuis 65 ans et elle ne fait l'objet d'aucun compromis.

Rencontres avec la communauté

Les discussions se poursuivent avec la population, les associations et les élus.es pour discuter de leurs inquiétudes entourant la sécurité de la conduite d'hydrogène prévue en secteur résidentiel.

Enbridge Gaz Québec prévoit également organiser des rencontres publiques dans les prochains mois, afin de continuer à informer la population des avancées du projet et des résultats des analyses techniques.

L'échéancier de livraison du projet reste prévisionnel et dépend des délais de réalisation de ces analyses et des processus d'approbations réglementaires.

“Le projet hydrogène c'est l'idée qu'on peut valoriser un rejet industriel présent sur notre territoire, inexploité, et en faire de l'énergie renouvelable pour décarboner d'autres utilisateurs. C'est innovant ! Comme tout nouveau projet, cela apporte son lot de questionnements et d'inquiétudes. Nous les entendons, nous les comprenons et nous nous assurons d'y apporter toutes les réponses nécessaires. Nous attendons de connaître la position du ministre et prévoyons continuer les discussions avec les parties prenantes locales”

Jean-Benoit Trahan - Président d'Enbridge Gaz Québec

Rappel du projet H2

Le projet vise à capter l'hydrogène vert déjà produit, mais inutilisé, dans une usine locale du secteur Buckingham, et à le transporter par une conduite d'environ 20 km, afin que l'ensemble du réseau gazier, et les gros industriels, puissent profiter d'une énergie propre et renouvelable. Il s'inscrit dans une démarche plus large de décarbonation régionale menée par Enbridge Gaz Québec.

Des questions ?

La page Web dédiée au projet sur le site Web d'Enbridge Gaz Québec (www.enbridgegaz.com/h2) contient une Foire Aux Questions (FAQ), mise à jour selon les questions reçues et les avancées du projet. Les résident.e.s peuvent également soumettre leurs questions additionnelles à l'adresse courriel dédiée h2@enbridge.com.

À propos d'Enbridge Gaz Québec

Enbridge Gaz Québec, anciennement Gazifère, emploie 120 employé.e.s et est une compagnie privée, filiale d'Enbridge Inc. Implantée depuis 1959 en Outaouais, Enbridge Gaz Québec est l'un des deux distributeurs de gaz naturel au Québec. Desservant près de 45 000 clients résidentiels, commerciaux, institutionnels et industriels, Enbridge Gaz Québec possède et exploite 1000 km de réseau gazier. Enbridge Gaz Québec, titulaire d'une franchise en Outaouais, dessert présentement la ville de Gatineau ainsi que la municipalité de Chelsea. De plus, elle compte sur un parc locatif de plus de 45 000 équipements.

Pour toute demande média :

Sylvain Groulx
Directeur, Communications
613 293-9595
sylvain.groulx@enbridge.com